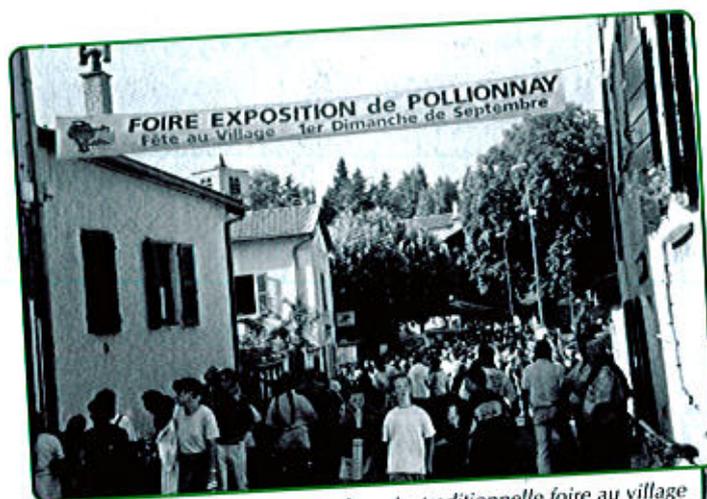


Pollionnay

Un été
qui bouge !



Le 2 septembre - La traditionnelle foire au village



Le 1^{er} juillet - La Chapelle de Larny retrouve sa fête



Le 14 juillet - Fête de la Moisson



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
**Vallons
du Lyonnais**
Une commune
membre de la
Communauté
de Communes
des Vallons
du Lyonnais

Bulletin d'Informations
municipales et communales

OCTOBRE 2001 - N° 75

Sommaire

Le Mot du maire	3	MJC	17
Infos municipales :		ASCP foot	18
Conseil Municipal	4	La foire	19
Nouveaux horaires ouverture mairie	9	Fête de Larny	20
Médiathèque	9	APRAC	22
Ecole Michel Serres	9	Intercommunalité :	
Sytral	9	EVVL	24
La Commune, le Syder.....	10	Compte rendu des séances plénières du 13 juin et du 12 juillet	24
Questions-réponses.....	11		
La vie associative :		Divers	
Théléthon	12	Amnesty international.....	26
Jour de moisson à l'ancienne	14	C'était hier.....	26
Ecole de musique	15	Recherche de Bénévoles à l'Office du Tourisme	26
Maison de la rencontre	16	Prix du Patrimoine	27
Association Ours brun	16		

Le Directeur Gérant : Gilbert MARIGNIER, maire.
Responsable informations : Nancy PEFAURE, adjointe.
Dépôt légal : septembre 2001

Note de la rédaction :
Les articles des associations sont rédigés sous la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent que leurs signataires.

Imprimerie Jacques Poix Communications - 69160 TASSIN

Le prochain bulletin paraissant début décembre 2001, les personnes désirant faire paraître des articles, doivent les déposer en mairie, si possible accompagnés de photos, avant le 15 novembre 2001. Merci.

LE MOT DU MAIRE

Septembre vient de s'écouler et la rentrée scolaire 2001/2002 s'est effectuée dans de bonnes conditions. Des négociations sont en cours pour la signature d'un nouveau contrat avec une autre société de restauration qui devra être opérationnelle début décembre. Je rappelle que, malgré de très nombreux contacts et observations, suivis à chaque fois de courriers, l'ancien prestataire n'a rien fait pour améliorer la qualité des repas servis en liaison froide à l'école publique Michel Serres. La Commune va donc faire un effort financier important pour la mise en place d'un nouveau système avec un cuisinier sur place. Je souhaite vivement que la solution retenue donne enfin satisfaction à tous les usagers.

Septembre c'est aussi la foire annuelle et l'édition 2001 s'est particulièrement bien déroulée. Les dernières dispositions prises dans l'organisation répondent parfaitement aux besoins et je tiens à remercier très sincèrement Monsieur le coprésident Louis Chantre, qui depuis 22 ans a su parfaitement s'entourer pour œuvrer pour la promotion et la réussite de cette manifestation. En cédant sa place, tout en participant activement au renouvellement du bureau du comité de la foire, il a su assurer une pérennité et peut, de ce fait, se retirer en toute quiétude. Lors des prochaines éditions, ses successeurs ne manqueront pas à leur tour, de démontrer toute leur détermination et leurs compétences. Ils seront, en cela, encouragés et soutenus par la Municipalité.

Septembre, c'est encore la mise en place des 35 heures dans les différents services de la commune. Cette nouvelle organisation est opérationnelle à Pollionnay plus tôt que dans d'autres collectivités. Chaque poste a été réorganisé pour répondre aux besoins du Service Public. Les horaires d'ouverture de la mairie ont ainsi été modifiés et élargis.

Enfin, septembre marque le début de la dernière ligne droite avant le passage à l'Euro. Chacun doit se préparer à cette évolution et révolution. Pour nous aider, de nombreux établissements bancaires et administratifs ont mis en place des réunions d'information. Partout, nous avons maintenant un double affichage des prix pour nous permettre d'assimiler les conversions. Malgré cela chacun d'entre nous devra être très vigilant. Les calculettes avec convertisseur seront certainement très utilisées dans les mois qui viennent. Je vous informe d'ailleurs que des réunions traitant de ce sujet sont organisées à la Salle des Associations et je vous invite à prendre connaissance des dates et horaires auprès de la mairie.

Ces deux dernières dispositions, communales et européennes, ont été traitées à Pollionnay avec réflexion et concertation, bien avant leur mise en œuvre officielle, et je tiens à remercier les services administratifs de la mairie pour leur implication et leur dévouement.

Je vous souhaite un très bel automne 2001.

Cordialement,
Gilbert Marignier.

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 JUIN 2001

Logements de fonction : liste des emplois bénéficiaires d'une concession pour utilité de service

Monsieur MARQUIER, adjoint, rappelle à l'assemblée que les collectivités territoriales disposent, en application de l'article 21 de la loi n° 90-1067 du 28 novembre 1990, de la possibilité d'attribuer des logements de fonction pour utilité de service. Ainsi, peuvent se voir attribuer un logement de fonction pour utilité de service les emplois pour lesquels cette attribution présente un certain intérêt pour la bonne marche du service, sans pour autant être absolument nécessaire à l'exercice de la fonction. Cette concession est attribuée moyennant une redevance. L'agent logé acquitte par ailleurs personnellement ses consommations d'énergie et de téléphone.

Il est donc proposé d'attribuer un logement de fonction pour utilité de service à l'emploi de garde champêtre, en sachant qu'il appartient au conseil municipal de fixer la liste des emplois dont les titulaires bénéficieront de ce régime juridique et que les décisions individuelles qui en résultent sont de la compétence de l'autorité territoriale investie du pouvoir de nomination. Il est précisé que ledit logement est situé à POLLIONNAY, le Bourg.

Voté à l'unanimité.

Modification temporaire du temps de travail d'un agent d'entretien à temps non complet

Un des agents d'entretien à temps non complet de la commune, affecté à l'école, a demandé à bénéficier d'une réduction temporaire de son temps de travail (25 heures par semaine au lieu de 32 heures entre le 15 janvier 2001 et le 30 juin 2001). Avis favorable à l'unanimité.

Approbation du compte administratif - exercice 2000 - budget principal

Voté à la majorité (14 pour, 1 abstention, le pouvoir de Monsieur le Maire n'est pas utilisé).

Approbation du compte de gestion dressé par Monsieur le Receveur Municipal - exercice 2000 budget principal

Voté à la majorité (15 pour, 1 abstention).

Compte administratif - exercice 2000 - budget assainissement

Voté à la majorité (14 pour, 1 abstention, le pouvoir de Monsieur le Maire n'est pas utilisé).

Compte de gestion dressé par Monsieur le Receveur Municipal - exercice 2000 - budget assainissement

Voté à la majorité (15 pour et 2 abstentions).

Imputation en investissement de biens d'une valeur inférieure à 4 000 F TTC

Acquisition d'un chariot de ménage d'une valeur inférieure à 4000 F TTC.

Imputation en investissement.

Voté à l'unanimité.

Imputation en investissement de biens d'une valeur inférieure à 4 000 F TTC

Acquisition des panneaux de signalisation d'une valeur inférieure à 4000 F TTC.

Imputation en investissement.

Voté à l'unanimité.

Lecture publique : convention avec le Conseil Général du Rhône

L'assemblée départementale a voté le 17 juillet 2000, le plan de développement de la lecture publique dans le département du Rhône, puis le 17 novembre 2000, les modalités d'application et les projets de convention que le Conseil Général propose aux maires des communes concernées.

Trois types de conventions sont proposées qui fixent l'aide technique et financière accordée par le département du Rhône à la commune et à sa médiathèque pour le développement de la lecture publique.

Le conseil municipal choisit la signature d'une convention de type n° 3, qui permettra d'obtenir l'aide maximum proposée par le Conseil Général, puisque la structure "médiathèque" de POLLIONNAY remplit les conditions exigées par les services départementaux.

Voté à l'unanimité.

Convention avec la CCVL pour l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire

Dans le cadre des transferts de compétences des communes à la CCVL, cette dernière a en charge, depuis le 1er janvier 2001, l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire. Il est donc nécessaire d'établir une convention entre la communauté de communes et la commune de POLLIONNAY pour fixer précisément les conditions matérielles et financières d'intervention de la CCVL d'une part et de la commune d'autre part. Le conseil de communauté a approuvé un projet de convention le 2 mars 2001 et il est proposé au conseil municipal de le valider à son tour.

Voté à l'unanimité.

SEANCE DU 17 JUILLET 2001

Aménagement et réduction du temps de travail

Le décompte du temps de travail est réalisé sur la base d'une durée annuelle de 1 600 heures.

L'aménagement et la réduction du temps de travail pour les agents de la commune de POLLIONNAY sera effectif à compter du 1^{er} septembre 2001.

Trois cycles de travail ont été mis en place :

- Un cycle hebdomadaire pour les agents des secteurs administratif, culturel, police et animation et l'agent d'entretien chargé du ménage des bâtiments communaux.
- Un cycle semestriel pour les agents du service voirie.
- Un cycle annuel pour les ATSEM et les agents d'entretien qui sont affectés à l'école.

Enfin, les horaires d'ouverture de la mairie au public sont élargis et se décomposent de la façon suivante :

mardi	8h30 - 12 h	
mercredi	8h30 - 12h	13h30-17h
jeudi	8h30-12h	
samedi	9h-12h	

Voté à l'unanimité

Demandes de subvention au Conseil Général du Rhône - Contrat pluriannuel - année 2001

- mobilier urbain (22 000 F)
- travaux divers église (50 000F)
- matériel informatique pour l'école et la mairie (45 000 F)
- vitrine forte pour l'église (50 000 F)

Intérêt communautaire d'un terrain de football et des vestiaires correspondants à MESSIMY

La commune de Messimy avait engagé précédemment une réflexion pour l'aménagement d'un plateau sportif comprenant différents équipements dont un espace dédié aux loisirs familiaux et un autre affecté aux pratiques sportives en libre accès.

Le projet a été ensuite scindé en deux, dégageant ainsi une complémentarité entre :

- les équipements de proximité répondant à des besoins de la population communale,
- les équipements répondant à un enjeu communautaire qui sont :
 - un terrain de football synthétique homologable : il constituerait le premier équipement de cette nature sur le territoire de la C.C.V.L.,
 - les vestiaires correspondants dimensionnés pour accueillir les pratiquants de cette discipline.

L'emplacement du projet, à proximité de deux routes départementales, le rend aisément accessible par l'ensemble des résidents des communes membres de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais.

Compte tenu de ce qui précède, le conseil de communauté a reconnu l'intérêt communautaire de ces deux équipements lors de la séance du 13 juin 2001.

Il reste que l'intérêt communautaire de ces équipements ne sera établi que si deux tiers au moins des conseils municipaux des communes de la C.C.V.L. représentant plus de la moitié de la population totale de celle-ci, ou la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant les deux tiers de la population l'approuvent.

Il est rappelé que l'achat du terrain est à la charge de la commune de MESSIMY et que le coût de l'investissement pour la CCVL s'élève à 3 millions de francs HT pour le terrain et à 1 million de francs HT pour les vestiaires. Monsieur le Maire est interrogé sur le futur fonctionnement de ces équipements et sur le devenir du stade de POLLIONNAY. Il répond qu'une concertation est en cours entre les responsables des différents clubs de football pour la création d'un club "Vallons du Lyonnais", qui pourrait réunir une équipe "élite" et des antennes dans chaque commune pour les autres catégories. Un système de transports en commun entre les communes pourrait être mis en place. Par ailleurs, le stade de POLLIONNAY n'est pas amené à disparaître, bien au contraire. Enfin, il est souhaité la réalisation d'un équipement d'intérêt communautaire sur le territoire de la commune de POLLIONNAY, dans le cadre du futur contrat pluriannuel avec le Conseil Général. Monsieur le Maire s'engage à soutenir cette demande auprès des instances de la communauté de communes.

Voté à l'unanimité

Modification des tarifs municipaux

A compter du 1^{er} août 2001 modification de l'ensemble des tarifs municipaux, selon le tableau ci-dessous et présentation dans un même temps des prix en euros. Il est à noter que pour la médiathèque, il est proposé de passer à une inscription unique. (voir tableau p.6)



Boulangerie - Pâtisserie
CUISSON AU MAGASIN

...
Ingrid et Lionel Duquenoy

8, Grande Rue
69290 GREZIEU LA VARENNE
Tél./Fax : 04 78 57 00 58

"Le Bourg"
69290 POLLIONNAY
Tél./Fax : 04 78 48 15 65

INFOS MUNICIPALES

			Prix actuels en francs	Prix en francs au 01/08/2001	Prix en € au 01/08/2001	Prix en € au 01/01/2002
SALLE DES FÊTES						
Habitants de Pollionnay	1/2 j	association	500.00	512.50	78.13	78.00
		Particulier	1500.00	1537.50	234.39	234.00
		entreprise	1750.00	1793.75	273.46	273.00
	Journée	association	1000.00	1025.00	156.26	156.00
		Particulier	2500.00	2562.50	390.65	391.00
		entreprise	3000.00	3075.00	468.78	469.00
we	association	1750.00	1793.75	273.46	273.00	
	Particulier	3000.00	3075.00	468.78	469.00	
	entreprise	4000.00	4100.00	625.04	625.00	
Habitants de la CCVL	1/2 j	association	1000.00	1025.00	156.26	156.00
		Particulier	2000.00	2050.00	312.52	313.00
		entreprise	2250.00	2306.25	351.59	352.00
	Journée	association	1500.00	1537.50	234.39	234.00
		Particulier	3000.00	3075.00	468.78	469.00
		entreprise	3500.00	3587.50	546.91	547.00
we	association	2250.00	2306.25	351.59	352.00	
	Particulier	3500.00	3587.50	546.91	547.00	
	entreprise	4500.00	4612.50	703.17	703.00	
Autres	1/2 j	association	1500.00	1537.50	234.39	234.00
		Particulier	2500.00	2562.50	390.65	391.00
		entreprise	2750.00	2818.75	429.72	430.00
	Journée	association	2000.00	2050.00	312.52	312.00
		Particulier	3500.00	3587.50	546.91	547.00
		entreprise	4000.00	4100.00	625.04	625.00
we	association	2750.00	2818.75	429.72	430.00	
	Particulier	4000.00	4100.00	625.04	625.00	
	entreprise	5000.00	5125.00	781.30	782.00	
MEDIATHEQUE						
inscription unique	(pour les plus de 14 ans)			50.00	7.62	8.00
amendes	livres semaine		0.50	0.51	0.08	0.10
	video semaine		2.00	2.00	0.30	0.30
	carte perdue		5.00	5.00	0.76	0.75
	étui perdu		10.00	10.00	1.52	1.50
PHOTOCOPIES						
Associations de Pollionnay			0.50	0.51	0.08	0.10
Documents administratifs			1.00	1.00	0.15	0.15
Autres			2.00	2.00	0.30	0.30
MONOGRAPHIE DU PREINVENTAIRE						
			50.00	51.00	7.77	8.00
FICHES SENTIERS						
Commerçants	fiche		4.00	4.10	0.63	0.60
	étui		1.85	1.90	0.29	0.30
	Public	fiche+étui	10.00	10.00	1.52	1.50
		4 fiches + étuis	30.00	30.00	4.57	4.50
PONT BASCULE						
de 0 à 2 tonnes			20.00	20.50	3.13	3.00
de 2 tonnes à 5 tonnes			30.00	30.50	4.65	5.00
plus de 5 tonnes			60.00	61.50	9.38	9.50
JETON DE LAVAGE VTT						
			5.00	5.00	0.76	1.00
DROIT PLACE						
le mètre linéaire			3.00	3.00	0.46	0.50

INFOS MUNICIPALES

		Prix actuels en francs	Prix en francs au 01/08/2001	Prix en € au 01/08/2001	Prix en € au 01/01/2002	
DROIT LICENCE						
DEBIT DE BOISSONS						
3 ^e catégorie		150.00	153.75	23.44	23.50	
4 ^e catégorie		200.00	205.00	31.25	31.00	
DROIT DE TERRASSE		le M2	7.25	7.50	1.14	1.10
CLSH						
par prestation	tarif normal	9.00	9.00	1.37	1.50	
	tarif réduit	6.00	6.15	0.94	1.00	
	quotient familial/an tarif réduit	24000.00	24000.00	3658.78	3659.00	
CONCESSIONS CIMENTIERE						
2 M2	15 ans	500.00	512.50	78.13	78.00	
	30 ans	1000.00	1025.00	156.26	156.00	
4 M2	15 ans	1000.00	1025.00	156.26	156.00	
	30 ans	2000.00	2050.00	312.52	313.00	
VACATIONS FUNERAIRES						
Pose bracelet		30.00	30.00	4.57	4.50	
fermeture cercueil		50.00	50.00	7.62	8.00	
PARTICIPATION POUR RACCORDEMENT EGOUT						
construction neuve	habitation individuelle	8000.00	8200.00	1250.08	1250.00	
	immeuble collectif de 3 à 10 logements	5600.00	5740.00	875.06	875.00	
	immeuble collectif à partir 11 ^e logement	4000.00	4100.00	625.04	625.00	
	construction existante	3000.00	3050.00	464.96	465.00	
VACATIONS taux horaire						
		50.00	51.25	7.81	8.00	

Voté à l'unanimité

Indemnité de conseil au comptable de la commune
L'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 fixe les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil alloués aux comptables des services du Trésor chargé des fonctions de receveur des communes et établissements publics.

Vote à la majorité

Indemnité de préparation des documents budgétaires au comptable de la commune

La commune est parfois amenée à solliciter le concours du comptable pour des conseils et des renseignements pour la préparation des documents budgétaires. Conformément à l'arrêté interministériel du 21 mars 1962, il est proposé d'allouer une indemnité spéciale de préparation des documents

budgétaires au comptable de la commune, à compter de l'exercice 2001 pour la durée du mandat.

Voté à la majorité.

Subvention exceptionnelle à l'école de musique de POLLIONNAY

L'école de musique de POLLIONNAY a sollicité la commune pour obtenir une subvention exceptionnelle de 5 000 francs au titre de l'année 2001, afin de contribuer à la formation des musiciens de la clique. Cette subvention permettra de pérenniser l'avenir de ce groupe musical.

Agnès POCCACHARD ne participe pas au vote.

Voté à l'unanimité.

INFOS MUNICIPALES

SEANCE DU 1^{er} SEPTEMBRE 2001

Résiliation du contrat de repas livrés passé avec la société SHCB pour le restaurant scolaire

Par délibération en date du 27 novembre 1998, le conseil municipal a décidé de conclure un contrat avec la société SHCB sise à SAINT QUENTIN-FALLAVIER pour la livraison de repas au restaurant scolaire. Ce contrat est résiliable au 3 décembre 2001 avec un préavis de trois mois. La qualité des repas servis et le fonctionnement actuel ne satisfont ni les usagers ni la commune, d'autant que ladite société n'a tenu aucun compte des remarques qui lui ont été faites. Aussi, il est proposé de résilier ledit contrat. Une proposition pour un nouveau service, sans liaison froide, sera faite d'ici peu.

Voté à l'unanimité

AIAD

Une association au service de l'aide à domicile auprès des personnes âgées :

Place Andrée-Marie Perrin
69290 Craponne

Tél. 04 78 57 34 09

Cabinet d'Architecture SERIZIAT
Jean-François/Jean-Charles



69760 Limonest tél : 04.78.35.24.15 Fax : 04.78.64.94.23

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES

Une structure au service des assistantes maternelles, des familles et des enfants.

10, rue de la Mairie
69290 St Genis-les-Ollières
Tél. 04 78 57 44 91

CARRIERES POCCACHARD SARL

GORRE GRAVILLONS OCRE ROUGE JAUNE
ENROCHEMENT PIERRES JAUNES A MURET
TOUS PRODUITS DE CONCASSAGE

LA RAPAUDIÈRE - POLLIGNONAY - 69290 CRAPONNE

LESPINASSE - BOYER 42460 CUINZIER

LEPY - POLEYMIEUX AU MONT D'OR 69250

TEL. : 04 78 48 13 14

Fax : 04 78 48 17 54

INFOS MUNICIPALES

AVIS

A compter du 1^{er} septembre 2001, les **HORAIRES D'OUVERTURE** de la mairie au public seront les suivants :

Mardi : 8 h 30 - 12 h 00

Mercredi : 8 h 30 - 12 h 00 - 13 h 30 - 17 h 00

Jeudi : 8 h 30 - 12 h 00

Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

ECOLE MICHEL SERRES



La nouvelle équipe

SYTRAL

Proposition de parkings provisoires suite à l'incident du parc relais de Gorge de Loup

Suite à l'effondrement d'une dalle du niveau supérieur le 16 juillet dernier qui a entraîné la fermeture du parc relais Gorge de Loup, le Sytral, autorité organisatrice des transports en commun, propose des parkings de substitution provisoires.

Ces solutions consistent à mettre en service six parkings provisoires situés sur les secteurs de Gorge de Loup et de Gare de Vaise. Ils offrent une capacité d'environ 800 places aux usagers du réseau TCL venant de l'Ouest Lyonnais. Certains emplacements sont en cours d'aménagement et l'ensemble des offres de substitution seront réalisées fin septembre.

Le Sytral met en œuvre depuis la rentrée un dispositif d'information spécifique et met à votre disposition un document en Mairie. Ce document est aussi disponible sur simple demande à notre service communication.

Téléphone 04 72 84 58 14 et fax 04 78 54 53 76

Il est également disponible dans les agences TCL de Vaise, de Gorge de Loup et du Vieux Lyon. Une signalétique a été mise en place pour informer de la fermeture du parc relais et pour indiquer les parkings provisoires.

Bernard RIVALTA (Président du Sytral)

MÉDIATHÈQUE

Vous trouvez dans la Médiathèque tous les supports d'information et de communication : livres, périodiques, cassettes audio, cassettes vidéo, CD, cédéroms et bientôt DVD.

Il nous paraît souhaitable de passer à une inscription unique pour accéder à tous ces supports.

A partir du 1^{er} septembre 2001, une inscription adulte unique de 50 F (7,62 €) ou une inscription enfant gratuite (moins de 15 ans) permet à chaque inscrit d'emprunter :

- 5 livres, périodiques, ou documents sonores pour 3 semaines

- + une cassette vidéo + 1 cédérom + 1 usuel (encyclopédie, dictionnaire) pour une semaine.

Ce nouveau mode de fonctionnement devrait permettre un accès à tous les supports pour tous et faciliter la gestion de la Médiathèque.

Attention : nouvelle modalité d'inscription depuis le 1^{er} septembre 2001.

CALENDRIER DES ASSOCIATIONS

Nous remercions les Associations de transmettre en Mairie le calendrier de leurs manifestations pour l'année 2002 afin qu'il paraisse dans le prochain bulletin.

INFOS MUNICIPALES

LA COMMUNE, LE SYDER... UNE COOPÉRATION VISIBLE

- 537 mètres de lignes aériennes basse tension enlevées
- 40 mètres de lignes aériennes en fil nu enlevées
- 459 mètres de lignes souterraines basse tension posées.

Avant



Après



DEPUIS LE 3 AVRIL 2001
NOUVELLE PROPRIÉTAIRE DU SALON DE COIFFURE

-INFINITIF-

Mlle Audrey RAYMOND
pour vous servir

Du mardi au vendredi	Samedi
9 h 00 - 12 h 00	8 h 30 - 16 h 30
14 h 00 - 18 h 30	Non stop

Venez la découvrir

Tél. 04 78 48 17 65



CHRISTIAN PATRU S.A.

PLÂTRERIE - PEINTURE
REVÊTEMENT DE SOL

92, route de Paris
69260 Charbonnières-les-Bains
Tél. 04 78 34 50 13 - Fax 04 78 34 81 61

S.A.R.L. BEAUPELLET



CHAUFFAGE FUEL ET GAZ

SANITAIRE

ZINGUERIE

DÉPANNAGES

QUALIFICATIONS : PGN, PGP, QUALIBAT

☎ 04 78 48 12 48 - Fax : 04 78 48 16 57

« La Rapaudière » 69290 Pollionnay



INFOS MUNICIPALES

QUESTIONS-RÉPONSES

■ EST-CE QUE L'AMÉLIORATION DE LA VOIRIE DE "LA ROUTE DE LA RAPAUDIÈRE" EST D'ACTUALITÉ ?

Oui, car nous allons l'inscrire pour une programmation dans les 3 à 4 prochaines années. Ce programme sera financé par le budget CCVL. De plus nous associerons le Conseil Général pour revoir l'état du pont rompu.

■ POURQUOI LES MARTINES NE SERONT-ELLES PAS DESSERVIES PAR LE GAZ ?

Malgré l'arrivée du gaz à la Cozonnière, les Martines n'auront pas le choix de cette énergie du fait de la prospective faite par GDF qui a montré le trop peu de monde intéressé dans ce secteur. C'est donc une étude économique qui justifie de l'évolution du réseau.

■ CONNAÎT-ON LE NIVEAU DE RISQUE D'ALLERGIE À L'AMBROISIE POUR LA POPULATION ?

Oui, deux éléments de réponse :

- 2 à 5% de rhônalpins sont allergiques ;
- 3 capteurs de 2 modèles différents sont installés pour mesurer le niveau de pollen autour de Lyon (Bron - Satolas - Vaise). Leurs résultats sont régulièrement publiés dans le Progrès.

■ A QUAND L'AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE VALENCY ?

Sans avoir de date, nous reprendrons contact avec les services techniques du département (Conseil Général et DDE) pour revoir leur proposition, et ce dans le mois d'octobre.

C. Raquin

M. BROSSARD Laurent

- CRÉATION
- ENTRETIEN ESPACES VERTS
- MACONNERIE
- TERRASSEMENT



Ponce Chenevière
69290 POLLIONNAY
N° Siret 415 261 163 00018

Tél. 04 78 48 18 62
Portable 06 07 05 56 04

Programme d'amélioration des points de regroupement des ordures ménagères

Avant la fin de cette année 2001, la plupart de nos points de regroupement vont être aménagés afin de sécuriser, de délimiter voir de normaliser les différentes zones installées sur notre commune. Il s'agit de 13 points sur les 72 répertoriés sur la CCVL (Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais) qui a la compétence "ordures ménagères". Mais déjà, nous avons proposé 2 amendements :

- Création de 2 autres points de regroupement (zone de circuit de la benne à ordures à plus de 200 m d'une zone d'habitation).
- Report de décision et de choix pour 3 à 5 points (1^{er} trimestre 2002).

Après quelques rencontres techniques entre les différentes communes, nous pouvons dresser 3 questions qui sont à poser pour chaque point :

- Que souhaitons-nous pour chaque base du point de collecte (zone en béton) ?

Dimension et emplacement, tout en sachant que cette base doit être implantée dans le territoire public.

- Quel type de parement voulons-nous pour chacun des points ?

Deux propositions sont faites par la CCVL : en bois ou en plastique recyclé. La commission environnement a proposé le plastique. Compte tenu du partage 50%-50% des choix énoncés par les 9 communes... Nous pourrions avoir les deux solutions comme choix ou une uniformisation sur tout notre territoire communal. Les parements de 1.20 à 1.40 m seront placés sur 3 côtés du point de collecte.

- Quelle dimension doit avoir la base ?

Celle-ci peut être différente selon les lieux. Mais elle peut aussi être traitée à la hausse selon certains besoins avec des bacs plus grands.

Tout ce projet est budgété par la CCVL pour environ 700 KF à 800 KF pour les 9 communes.

Sur ce sujet, nous sommes en avance à la CCVL et le travail sur le tri des déchets sera d'autant plus valorisé et sécurisé par cette programmation d'amélioration des points de regroupement.

C. Raquin

LA VIE ASSOCIATIVE

Samedi 8 décembre 2001
DE 10 H A 18 H

LES ASSOCIATIONS DE POLLIONNAY SE MOBILISENT POUR

LE TELETHON

TOUR DE PONEYS

■
BIATHLON

■
BUVETTE

■
JEUX

■
TOMBOLA

■
TIR AU BUT

■
MUSIQUE

■
ETC.

Venez nombreux...

Et n'oubliez pas !

A partir de 19 h 30

Fête du 8 décembre

(Vin chaud, gaufres, marrons, musique...).

Un village ne vit que s'il demeure un lieu de rencontre et d'échange.

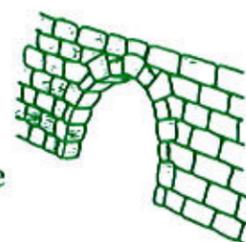
Nous comptons sur la présence de chacun.

Mr. Bricolage

2, avenue Edouard Millaud
69290 CRAPONNE

Tél. 04 78 57 33 11 - Fax 04 78 44 82 02
<http://www.mr-bricolage.fr>

Marc BOUCHARD
Artisan Maçon



Maçonnerie Générale
Taille de pierres
Rénovation

La Poizatière 69290 POLLIONNAY
Tél. 04 78 48 12 78

*Dans le cadre champêtre et forestier,
des produits naturels*



Auberge des Garennes

Menu Campagnard - Banquets - Repas d'Affaires
Anniversaires - Mariages - Séminaires
Terrasse ombragée - Jeux d'enfants

Col de la Croix du Ban - Soucieux-les-Mines

Tél. 04 74 70 48 47

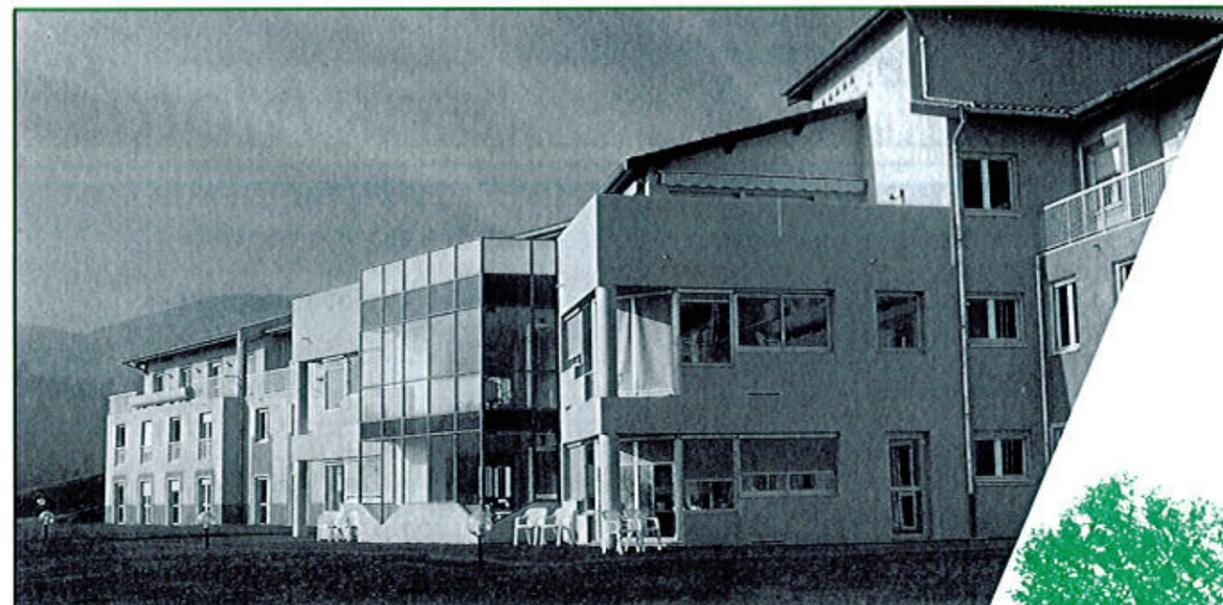
Route départementale 610, entre Pollionnay et St-Pierre-la-Palud

MARY BOUTIQUE

Maroquinerie - Bagages
Gants - Parapluies

MAC DOUGLAS - TEXIER - ERBÉ - POURCHET
SAMSONITE - DELSEY - ISOTONER

112 av. P. Dumont
TÉL. 04 78 57 90 14 69290 Craponne



Etablissement médicalisé pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer
et de toute affection neurologique nécessitant une prise en charge.
Celle-ci est assurée par une équipe soignante adaptée, encadrée
par un personnel médical spécialisé. Cure médicale - Long séjour

69290 Pollionnay par Craponne - Tél. : 04 78 87 42 42 - Fax : 04 78 87 42 00


Les Aurélias

LA VIE ASSOCIATIVE

JOUR DE MOISSON A L'ANCIENNE

Le samedi 14 juillet, la réunion de quelques associations permettait d'organiser un "jour de moisson" à l'ancienne.

Dès le début de l'après-midi, les premiers épis tombaient abattus par le tranchant du volant et de la faux (outils qui avaient été "tapés" auparavant). Les épis étaient liés en gerbes (opération importante et délicate). Les "anciens" de notre village nous ont montré les gestes que nous n'avons plus l'occasion de voir dans notre campagne. Puis vint le tour des machines avec "l'appareil"* (début de la mécanisation) et ensuite la moissonneuse-lieuse (encore plus rapide). Ces deux machines étaient tractées par deux tracteurs d'un "certain âge" mais que nous rencontrons de temps à autre au détour d'un chemin de Pollionnay.

Après la coupe, quelques spectateurs aidaient à rassembler les gerbes pour dresser la maille avec le savoir-faire inégalé de Marcel Delorme. La moisson est donc à l'abri des intempéries pour attendre le battage du dimanche de la Foire. Cette journée, malgré un temps très mitigé, a permis à tout le monde de se rappeler le travail des moissons, il y a quelques années.

N'oublions pas que les moissonneurs faisaient un pause pour les "quatre heures" pendant que les visiteurs dégustaient les gaufres tout en se désaltérant à la buvette. La journée se terminait par une assiette de charcuterie et le "pâté de la

moisson" où plus d'une centaine de personnes dansait au son d'un sympathique orchestre.

La réalisation de cette journée n'a pu être possible qu'avec l'amabilité de Daniel et Thierry Petitjean à qui nous adressons tous nos remerciements.

Devant le succès de cette journée, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous, encore plus nombreux, pour la prochaine moisson.

* Cette machine nous a été confiée par M. Roger Cellier de Vaugneray avec charge pour le Comité de la Foire de l'entretenir et elle rejoindra l'ensemble du matériel utilisé lors de cette journée ainsi que la batteuse. Le comité de la Foire s'applique à entretenir et à conserver ce patrimoine.

Philippe Roux



LA VIE ASSOCIATIVE

ECOLE DE MUSIQUE SAISON 2001-2002

En avant la musique ! Pour cette nouvelle saison, voici nos propositions : solfège, piano, guitare, trompette, percussions, batterie, flûte à bec, chant, atelier d'ensemble, initiation musicale, Etc.

L'an dernier, environ 30 élèves ont suivi nos cours de piano, guitare, percussions, batterie, solfège et chant.

Grâce à leur travail, notre fête de la Musique, le 23 juin dernier, a été un succès, d'autant que le soleil était lui aussi de la partie.

Cette année, nous vous proposons bien sûr de continuer les cours déjà en place, mais aussi un atelier d'ensemble, dans un but plus créatif autour de plusieurs instruments. Vous pourrez aussi suivre des cours de technique vocale.

Une bonne nouvelle : un nouveau piano a été acheté, ainsi que des maracas.

N'oublions pas que la vitalité de l'école, la diversité des activités et aussi leur coût dépend beaucoup du nombre d'élèves inscrits. Plus nous serons nombreux, plus les administrations et structures régionales nous feront confiance et nous apporteront des aides.

Après vous avoir proposé des animations pour le 8 décembre, une démonstration de batterie master-class et la fête de l'école de musique la saison dernière, nous participons cette

année à "Lire en Fête" en octobre, au Téléthon en décembre, et nous avons un projet de concert en cours, dont nous vous reparlerons.

Nous remercions toutes les personnes déjà inscrites, et invitons tous ceux qui n'en ont pas encore eu le temps à contacter le 04 78 48 14 20 ou la MJC au 04 78 48 10 03, pour s'inscrire ou obtenir plus de renseignements.

Le coût d'une activité musicale est quelquefois important.

Pour que ce ne soit pas un obstacle à l'apprentissage et au plaisir de la musique, nous vous proposons un échelonnement des règlements.

Les cours reprendront début octobre pour s'achever fin mai - début juin.

Le 22 septembre a eu lieu l'Assemblée Générale de l'Ecole de Musique, au cours de laquelle le bureau a été renouvelé* (voir ci-dessous).

Rendez-vous à l'Ecole début octobre, ou lors de prochaines manifestations, musicales ou culturelles dans notre village !

Pour le bureau, Virginie Corbière

Nouveau bureau élu le 22 septembre 2001

Présidente : Claire Marchaud

Vice-Présidente : Françoise Rageade

Trésorière : Sylvie Perrier

Trésorière Adjointe : Marie-Ange Marchand

Secrétaire : Virginie Corbière

Secrétaire Adjointe : Laurence Jasserand



Le groupe de Solfège pour la fête de l'école de Musique

le jardin des lettres

LIBRAIRIE

83, avenue Edouard Millaud
69290 CRAPONNE

Téléphone & télécopie : 04 78 44 66 54



Mécanique • Carrosserie
Peinture
Vente neuf & occasion

GARAGE CHAPOLARD

Agent Peugeot

6 route des Pierres Blanches - 69290 GRÉZIEU-LA-VARENNE
Tél. 04 78 57 02 09 • Fax 04 78 57 29 98

SARL
JEAN FAURE

- MENUISERIE
- AGENCEMENT
- ESCALIERS
- CHARPENTE
- COUVERTURE
- ZINGUERIE

GREZIEU-LA-VARENNE. Tél. 04 78 57 18 04

La banque de votre

quotidien, nous

l'imaginons tous les jours.

Venez rencontrer nos Conseillers.

3, place de la Mairie
69670 VAUGNERAY
© 04 78 45 78 78
Télécopie 04 78 45 83 26



DÉPANNAGES ÉLECTRO-MÉNAGER

Votre spécialiste :

ROGER BRIARD

Magasin : 13, place du Marché - VAUGNERAY
Tél. 04 78 45 87 30 - Fax 04 78 45 93 78

Le Pollionnay

Fabrice et Nathalie BATAILLE

BAR - TABAC - PRESSE
EPICERIE - SNACK

Tél. 04 78 48 18 39

Merci de faire confiance aux annonceurs qui aident à la parution du bulletin municipal.

LA VIE ASSOCIATIVE

MAISON DE LA RENCONTRE



Jeanette Chantre vient de remettre le chèque à Madame Françoise Bourgeois

Que se passe-t-il ?

La température venait de chuter de près de dix degrés et la veille c'était la pluie qui chutait à son tour, mais le moral était au beau fixe. Il faut dire que nous étions tous, bien déterminés à faire de cette journée de foire, une journée de rencontre et d'amitié.

Et le matin un temps idéal : pas de poussière grâce au sol humide avec la pluie de la veille, petit air frais et soleil. Que demander de plus puisque chacun et chacune étaient bien là pour assurer la vie à la **Maison de la Rencontre**.

Les vitraux de Madame Gormand Duval ont eu bien des admirateurs. Quant à la vente des gaufres et des multiples objets fabriqués par les amies de la Maison de la Rencontre, au profit de l'Association Française Raoul Follereau, elle a eu beaucoup de succès et tout s'est très bien passé sous le soleil et dans la bonne humeur.

Au cours du Dimanche-café 16 Septembre à la Maison de la Rencontre, en présence de Monsieur le Maire, de la Présidente et d'une nombreuse assemblée, notre trésorière a remis à Madame Françoise Bourgeois un chèque de 7850F, pour l'A.F.R.F. dont l'objectif est d'aider les lépreux, représentant la totalité des sommes encaissées par les ventes.

Très émue, Madame Françoise Bourgeois a remercié toutes celles et tous ceux qui ont permis ce don, elle nous a affirmé que tout cet argent était destiné à l'achat de médicaments ; l'association a obtenu l'insigne de cristal pour la transparence de ses comptes. Cette somme permettra de sauver 32 personnes qui seront guéries et réinsérées et surtout elles ne seront plus contagieuses dès le début du traitement (un traitement dure 6, 12 ou 24 mois).

Monsieur le Maire a remercié Madame Bourgeois pour sa participation active le jour de la foire, remerciant également tous les bénévoles de la Maison de la Rencontre qui ont permis par leur action cette aide humanitaire.

Venez, vous aussi, goûter à l'amitié lors d'un Dimanche-café, le 1^{er} et le 3^e dimanche de chaque mois de 10h à 12h à la Maison de la Rencontre, place du Vieux Mûrier à Pollionnay.

L'Assemblée Générale de la Maison de la Rencontre aura lieu le **dimanche 18 novembre 2001 à 10h30. Venez nombreux !**

Monique Eono

ASSOCIATION OURS BRUN

L'association Ours Brun soutient les personnes atteintes d'une maladie rare : l'ostéopétrose.

L'ostéopétrose est une maladie osseuse caractérisée par la densité excessive des os. Les os sont extrêmement denses et fragilisés. Il existe différentes formes d'ostéopétrose qui se distinguent par la gravité de l'atteinte et l'âge de survenue. La forme précoce, sévère, est découverte chez le nourrisson, en raison d'une anémie, de trouble visuel, d'un retard staturo-pondéral.

Une autre variété d'ostéopétrose est de révélation plus tardive puisqu'elle est reconnue dans l'enfance ou même à l'âge adulte en raison d'une fracture, d'un trouble visuel ou d'une autre compression des nerfs crâniens.

La recherche génétique diffère selon la forme de la maladie et mérite beaucoup d'efforts.

Le traitement des formes sévères repose sur la greffe de moelle osseuse avec donneur compatible (frère, sœur) ou semi-compatible (l'un des parents).

L'association Ours Brun aide les malades à bénéficier d'un diagnostic plus précoce, des nouvelles connaissances acquises, d'une meilleure prise en charge.

Bien prises en charge, les personnes atteintes et leur famille se sentent moins isolées.

Si vous êtes concernés, ou connaissez quelqu'un atteint dans votre entourage, n'hésitez pas à contacter ou donner les coordonnées de l'association :

Association OURS BRUN - 4 route de la Croix du Ban 69290 Pollionnay - E.mail : saidani@opsi.fr

LA VIE ASSOCIATIVE

MJC DE POLLIONNAY SAISON 2001-2002

MANIFESTATIONS

GYMNASTIQUE

Animé par Marie-Claude
Adultes/Adolescents
Lundi 10h45 - 11h45 et 18h45 - 19h45
Mercredi 18h45 - 19h45 550 F/83,5 €

ATELIER CIRQUE

JONGLAGE EQUILIBRE CLOWN SPECTACLES
Animé par Erwan
Adultes/Adolescents : samedi AP de 16h30 à 18h30
Enfants de 8 à 12 ans : samedi AP de 14h à 16h

ATELIER RECHERCHE ET CREATION MUSICALE

Electronique - Sample - Logiciels - Platines...
Animé par Victor
1 samedi sur 2 de 16 h à 19 h
Tarifs disponibles en septembre 2001

ACTIVITE MJC OUEST

Beaucoup d'activités et des sorties seront proposées aux enfants en liaison avec MJC OUEST notamment pendant les vacances scolaires (tournois, sorties ski, Walibi, piscine,...)
Programme disponible à la MJC

STAGE THEATRE D'IMPROVISATION

Samedi 20 octobre de 9h à 17h
animé par Daniel Mugnier
prix : 50F + adhésions

ACTIVITES



D'autres stages seront proposés toute la saison : DANSE AFRICAINE - PERCUSSIONS - TRAVAIL DE LA TERRE - ROCK
Vos suggestions seront les bienvenues...

SOIREES A THEMES : LA MJC FAIT SON

Troupes professionnelle ou amateurs.
Programme disponible dès la rentrée
1 fois par mois le samedi soir

CABARET
HUMOUR CAFE- THEATRE
MUSIQUE - CONFERENCE
CONTES - SCENE OUVERTE

CONCERTS Rendez-vous musicaux
HALLOWEEN 27 Octobre à 17h00
Petits et grands frissons
8 DECEMBRE Festivités et illuminations

FOYER JEUNES

BABY-FOOT - JEUX
FLECHETTES - CARTES
JEUX DE DES - ECHECS
TELE - MUSIQUE

VOS PROJETS

Vous avez une envie, une idée, un projet culturel, artistique, que vous rêvez de réaliser, la MJC et son équipe sont à votre disposition pour vous aider à les concrétiser.

MERCREDI 14h00 - 19h00
VENREDI 17h30 - 19h00
SAMEDI 14h00 - 19h00



FONCTIONNEMENT

ADHESION 2001-2002

2 types de membres : (nouveaux statuts en cours)

MEMBRES PERMANENT :

Toute personne âgée de + de 16 ans participant activement au fonctionnement de la MJC et à la mise en place des activités.

Carte d'adhésion nominative et individuelle : 100 F/15 €

MEMBRE PARTICIPATIF :

Cette adhésion annuelle permet à toute personne de s'inscrire aux activités proposées, de bénéficier d'un service et d'accéder au foyer jeunes pendant les heures d'ouvertures...

Carte d'adhésion nominative et individuelle : 45 F/6 €

Carte d'adhésion familiale

(parents et enfants mineurs) : 120 F/18 €
Réduction familiale : pour l'inscription à 2 activités des membres d'une même famille.

ASSEMBLEE GENERALE : samedi 10 novembre 2001
Tous les membres sont conviés à cette assemblée.

ACTIVITES

La carte d'adhésion est obligatoire pour toute inscription à une activité.

Début des activités : lundi 1^{er} octobre 2001

Fin des activités : juin 2002

Hors vacances scolaires

Toutes les activités pourront être payées en 3 fois
Il faut un minimum de participants pour que l'activité puisse démarrer.

LA VIE ASSOCIATIVE

ASCP FOOT POLLIONNAY

La saison 2001 2002 a débuté placée sous le signe du fair-play et de la sécurité par le district du Rhône.

Après un changement au sein du bureau, dont voici la composition :

- Gilles Poccachard Président
- Francette Beaupellet Trésorière
- Stéphane Florin Secrétaire

nous nous sommes remis au travail.

Le club compte aujourd'hui 20 joueurs séniors et autant de poussins et débutants.

Les séniors évoluent cette année en 1^{re} division du Rhône, dernière marche avant les promotions régionales. Cette réussite est le résultat du travail de nombreuses années avec leur entraîneur Jean-Claude Esparon.

J'invite tous les amateurs à venir les soutenir à domicile (voir calendrier des matchs du 1^{er} trimestre ci-après).

Les poussins retrouvent leur entraîneur Stéphane Florin et je leur souhaite le même succès, 2^e de leur poule en 2001.

Les débutants quant à eux, auront un nouvel entraîneur, Pierre Guyonnet. Je lui adresse tous mes vœux de réussite.

Enfin, j'adresse au nom du club, nos remerciements à Lucien Marignier Président pendant de nombreuses années.

Calendriers séniors à domicile du 1^{er} trimestre.

23-09 / 14-10 / 28-10 / 2-12 / 16-12

Le Président Gilles Poccachard.

TRANSPORT - TERRASSEMENT Locations de caissons pour déblais

Carrière de Gorrh - POLLIONNAY

Ets ROULET

7, allée des Primevères
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON
Tél. : 04 78 59 22 64

YAMAHA

LYON

Alexis Motos

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF
motos et accessoires

3, 5 et 7, avenue Jean Jaurès - tél. : 04 78 72 39 39

atelier et pièces détachées

32 et 34, rue Chalopin
tél. 04 78 69 08 62 - fax 04 78 61 70 70

Sarl Paul Abeillon

Electricité Générale

Automatisme et Mécanique Industrielle

Maintenance - Dépannage

Rénovation - Mise en conformité

Tél/Fax : 04 78 48 17 64

Port : 06 11 14 83 42

image **Nouveau**
Photographie
Tirage APS et 135 avec index
agrandissements

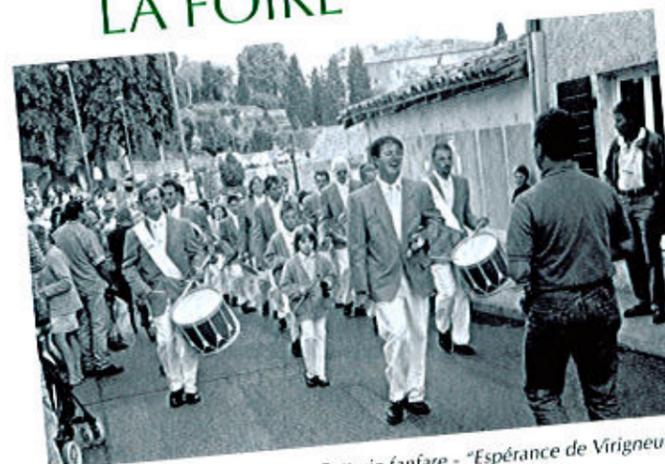
KODAK Express
Développement en 1 heure

04 78 57 04 89

103-105, av. Edouard Millaud
69290 Craponne

LA VIE ASSOCIATIVE

LA FOIRE



Batterie fanfare - "Espérance de Virigneux"

La 22^e foire est terminée, vive la 23^e...

Quoi ? Déjà ! Et oui, le bilan de notre foire du 2 septembre 2001 a été fait lors de notre dernière réunion le 19 septembre. Il est largement positif.

Les exposants, commerçants et forains ont vu défiler une foule nombreuse et satisfaite. Les expositions étaient remarquables et ont attiré et retenu nombre de visiteurs. Le videgrenier a fait le plein.

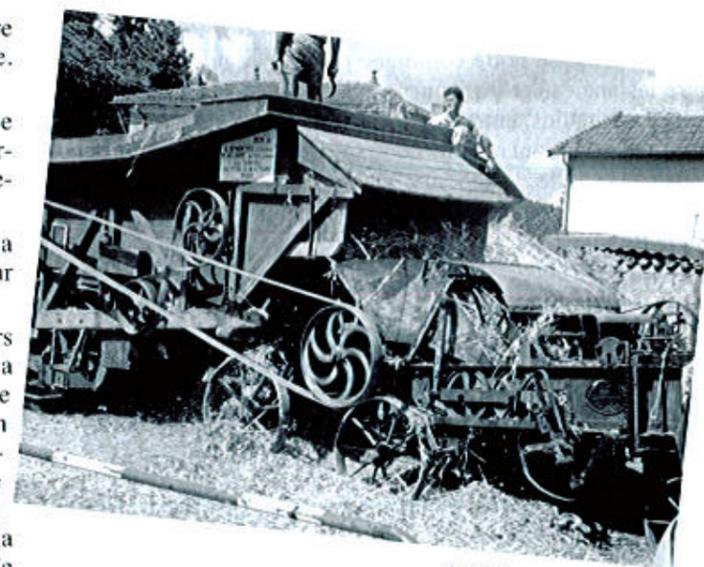
Le temps, frais le matin... (je peux vous dire qu'à 6 h 00, la petite laine était la bienvenue) s'est levé petit à petit pour nous donner une journée splendide.

Une certaine tension s'est manifestée à l'arrivée des premiers exposants, mais le calme olympien de notre président et la fermeté du président délégué ont ramené l'ordre nécessaire pour que tout soit en place pour l'inauguration... Nous en profitons pour remercier les "autorités" et les élus des communes voisines, venus en amis et toujours fidèles à notre manifestation. Ceux qui ont pris la parole sur le podium ont tenu à souligner le travail remarquable de "Lulu" Chantre à la tête du comité de la Foire depuis la première, et qui vient de céder la place à Jean-Michel Morellon. Ce dernier a dû officier sur le podium pour se frotter au discours d'introduction et, d'après les rumeurs, s'en est bien tiré.

Et puisque nous en sommes aux remerciements, n'oublions pas les familles Petitjean qui, par le prêt de terrains stratégiquement placés, participent anonymement, bénévolement et depuis longtemps à la réussite de la foire.

Il nous a manqué le mur d'escalade promis... un accident de la circulation, heureusement sans gravité pour les personnes, nous a privé de cette attraction très prisée par nos jeunes visiteurs... ce sera pour une autre fois.

La batteuse a eu son habituel succès, mais il faut souligner, là aussi, le travail préparatoire de quelques-uns, qui s'est terminé le 14 juillet de cette année par la première "fête de la moisson" particulièrement réussie. Pour un coup d'essai ce fût un coup de maître... un "feu d'artifice" offert conjointement par le Comité de la Foire et le Sous des Ecoles.



La batteuse était de sortie

Alors?...

Alors nous allons continuer, bien sûr.

Continuer la fête de la moisson si prometteuse et la Foire bien évidemment.

Les associations qui participent activement ne le regrettent pas, les bénévoles si nombreux nous encouragent eux aussi. Qu'ils soient toutes et tous remerciés encore une fois. Le comité a besoin d'eux, compte sur eux.

Avec vous la foire 2002 sera encore plus belle.

Pour le Comité - E. Brochet



Les élus au rendez-vous

LA VIE ASSOCIATIVE

"LARNY D'HIER ET D'AUJOURD'HUI : FÊTE CHAMPÊTRE À LARNY"



Le 1^{er} juillet 2001 : un retour sur la fête à Larny. Après 22 ans de silence, une nouvelle fête s'est passée autour de la chapelle, un des sites

du patrimoine de notre commune permettant une rencontre entre les anciens et les jeunes, entre voisins-voisines, entre ruraux et citadins, entre artistes et amateurs d'art. De nombreux exposants ont réveillé notre sens artistique : peinture de Pierre, Marielle, Aude, de Valency ou celle de Pierre Mededdu et Anne-Marie Rossignol de Ste Consoce, poterie de Monique et Simone, de Larny, photos de Patrick Desbois autour du thème de la danse, exposition photo sur "Larny d'hier et d'aujourd'hui", sculpture du bois de Messieurs Mallet, Fournel et Duine ainsi que dessins de Nicolas et Aude, de Larny et encore peinture sur lin de Tina.



Cette exposition a été présentée dans la chapelle et son jardin (sous tente). Nombreux ont pu apprécier, comprendre et discuter avec les artistes de toute génération



Cette journée avait débuté par une marche dans notre forêt en direction du Mercy. Bernard notre guide a fait découvrir aux marcheurs de la forêt le site du Mercy dès 9 heures au matin.

Une cérémonie champêtre animée par Germaine et Monique a eu lieu à côté de la Croix de Larny avant de partager un repas sorti du sac sous le chapiteau dressé sur la place du hameau.



Tout au long de la journée, une tombola a permis de gagner de nombreux lots gracieusement remis par les commerçants des communes voisines. Des jeux organisés pour les enfants punctuaient l'après-midi : jeux de massacre, lapin, poney. Un spectacle musical de l'ensemble instrumental de l'Ecole de musique de Ste Consoce accompagné par Mayette, Florian et Oriane aux chants, complétait les animations de cette journée autour de la buvette tenue par Robert, Pierre, Jean et Bernard.

On ne peut citer tous les participants à l'organisation de cette fête mais ce nouveau projet a été réussi. Il a été d'abord l'envie de réunir le passé et l'avenir autour des souvenirs mais aussi celle de proposer de partager de passions d'artistes et un moment de convivialité.

Lors du vernissage de l'exposition, le samedi 30 juin, nous avons eu la présence entre autres personnalités, de M. Rozier de la CCVL, d'André Brottet pour la municipalité de Pollionnay, de Bernard Guy pour celle de Grézieu La Varenne et de Mme Chavand (APRAC). Au cours de cette soirée un passage de témoin a eu lieu. Et quel passage de témoin ! Jusqu'à tard dans la nuit ! Autour d'un barbecue et de chansons...



Simone Graël et Jean Bouchard ont rendu un hommage aux organisateurs des dernières fêtes à Larny (1972, 74, 77, 79) : M. Mme Desbois, M. Mme Leynaud, M. Mme Derou,

Mme Hardaloupas... quelle soirée riche en émotion ! Merci à tous.

Nous n'oublierons pas la visite surprise de représentants des "3 hameaux" venus à pied et à cheval pour partager le verre de l'amitié.

En espérant pouvoir encore mieux faire.

A la prochaine fête...

Simone Graël



E. LECLERC

GREZIEU-LA-VARENNE

5, rue Benoit Launay - Tél. 04 78 44 85 13

OUVERT du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30 NON STOP
et le vendredi jusqu'à 20h



HAUTE COIFFURE RENATO



Renato

STYLISTE

Création



PRODUITS L'ORÉAL

TASSIN

157, av. Charles de Gaulle Tél. 04.78.34.77.71

CRAPONNE

66, av. Edouard Millaud Tél. 04.78.57.33.60

LA VIE ASSOCIATIVE

APRAC

La vocation essentielle de l'A. P. R. A. C. est promotionnelle dans les domaines : Culturels, Artistiques, Patrimoniaux, de la Fête...

L'A. P. R. A. C. n'a pas à organiser directement des activités au plan local, dans les 47 communes des Coteaux du Lyonnais, ou plus largement.

Son rôle est d'aider ceux qui sont actifs, ou qui veulent :

- monter un groupe de théâtre,
- mettre en valeur le patrimoine
- organiser un concert, une fête, une reconstitution historique, une soirée sur un thème, un voyage découverte, etc.

La plupart de ceux qui agissent, ou veulent le faire, désirent améliorer leurs connaissances, et échanger avec d'autres personnes qui partagent les mêmes préoccupations.

Pour cela l'A. P. R. A. C. doit mettre en place dès que possible :

• Un centre ressource avec fichiers informatisés :

- des artistes pouvant intervenir avec adresses, conditions, spécialités... pour fêtes, animations... (Musiciens, chorales, groupes folkloriques, clowns, groupes équestres, etc.)
- des personnes qualifiées : universitaires, autodidactes avec leur spécialité. Les adresses d'organismes et le processus à suivre pour obtenir une aide, une information, une formation (Archives départementales, D. R. A. C. etc.)
- d'adresses de location de matériel : gradins, chaises, podiums, sonorisation, etc.

• Un programme de formation

Personnelle :

- Comment rédiger un article, un rapport, un compte rendu, etc.
- Comment s'exprimer, animer une réunion...
- Comment organiser son travail de bureau, (de manière classique et avec les équipements actuels), son travail associatif. (Les formations plus spécialisées : théâtre, restauration de maisons paysannes, musique et chant, lecture et auteurs, mise en valeur du patrimoine... pourront se réaliser en accord avec les organisations spécialisées...)

Travail sur un projet, un thème général durant une année :

- La fête, les fêtes...
- Le patrimoine rural
- L'art roman en lyonnais et le circuit des 9 églises
- Les idées au début du 21^e siècle de notre ère
- La société en général, son évolution, la mondialisation, l'importance de la culture et ses diversités, et l'importance de la qualité de vie locale
- Pour une qualité de vie, importance - variable pour chacun - de l'équilibre entre vie personnelle, familiale, professionnelle, sociale, culturelle, spirituelle, religieuse...
- Des relations inter-générationnelles bénéfiques pour tous...
- Initiation aux arts : littérature, peinture, architecture, etc.

• Organiser des complémentarités :

- (Mises en réseau, coopérations...) dans le Pays Lyonnais avec :
 - Les archives départementales civiles, religieuses
 - Le C.C.M.L. (Centre Culturel des Monts du Lyonnais)
 - Les maisons paysannes
 - L'Araire

- Confluences
 - Le patrimoine Rhonalpin
 - La défense du Patrimoine
 - Les Maisons Familiales Rurales
 - Le Tourisme : O.T. (Office du Tourisme), S.I. (Syndicats d'Initiatives), A.D.T.R. (Association Départementale du Tourisme Rural), C.D.T. (Comité Départemental du Tourisme)
 - Les Maisons de Jeunes et de la Culture
 - Les bibliothèques, médiathèques, la B.C.P. (bibliothèque centrale de prêt du Rhône)
- et avoir des liens avec les pays voisins : Pilat, Forez, Roannais, Beaujolais...

• Avoir des relations avec :

- Les élus des organisations, des entreprises, des associations
- Les Maires, Présidents de Communauté de Communes, Conseillers généraux...
- Les Chambres Consulaires d'Agriculture, des Métiers, d'Industrie et du Commerce
- Le Crédit Agricole, Caisse d'Épargne et autres Banques
- France-Télécom, Boiron, Mérieux...
- Les présidents et responsables d'associations

• Rechercher les moyens financiers

- Pour l'emploi d'une personne qualifiée pouvant travailler aux objectifs définis par l'association (Assemblée générale, Comité Directeur et Bureau) et en lien et soutien aux bénévoles.
 - Et pour tous les frais : de déplacement de la personne employée (animatrice chargée de missions), de bureau (loyer, si possible dans les nouveaux locaux de la chambre d'Agriculture), équipement informatique, téléphone, timbres etc.
- L'ensemble de ces frais représente approximativement un budget de 270 000 F (41 185 €) qui devrait être couvert par :
- Cotisations et dons
 - Subventions (2F ou 0,31 € par habitant des 4 communautés de Communes des Coteaux du Lyonnais)
 - L'aide emploi-jeunes, ou une subvention complémentaire du Conseil Générale du Rhône.

En conclusion :

L'APRAC a été créée il y aura bientôt 30 ans et, depuis 1994 elle ne peut plus financièrement employer une personne qualifiée. C'est pourtant grâce à Annie Bertrand que des activités de formation ont pu être organisées lorsqu'elle était employée par notre association. C'est grâce à Annie Grange, travaillant à l'APRAC, que le circuit des églises romanes a pu être "mis sur pied" et animé à partir de 1991.

La vocation promotionnelle d'animation globale, dans les domaines culturels, de notre association, ne veut en aucune manière supplanter les organisations plus spécialisées mais son désir et sa volonté sont de travailler le plus possible en harmonie et complémentarité avec les uns et les autres.

En définitive il s'agit de contribuer et d'œuvrer pour une vie culturelle permettant à chacun et à tous ⁽¹⁾, dans nos villages, d'acquiescer et de vivre une qualité de vie, enracinée dans l'espace local et ouverte à l'Universel.

(1) L'expression "Stake holder society" est un type de société où chaque citoyen a un rôle à jouer. Elle a été popularisée par Tony Blair l'ancien ministre Anglais.

Stéphane Paret



Matériels pour l'ennoblissement textile
CONSTRUCTEUR - Bureaux et ateliers

La Rapaudière - 69290 POLLIONNAY (Région Lyon)

Tél. : 33 (04) 78 48 11 44 - Fax 33 (04) 78.48.11.45

Jacques Poix Communications

PAO
PHOTOCOPIE
N & B - COULEUR
IMPRIMERIE
PAPETERIE

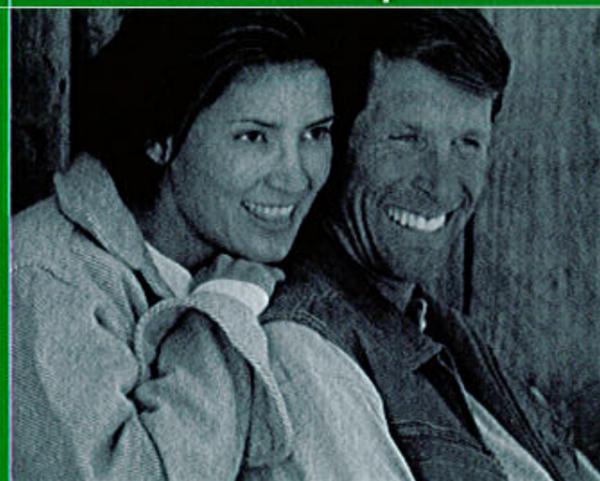


2 ADRESSES
POUR MIEUX
VOUS SERVIR

50, av. Victor Hugo
T A S S I N
Tél. : 04 78 34 89 18
Fax : 04 78 34 88 91

68, av. Ed. Millaud
C R A P O N N E
Tél. : 04 78 44 87 66
Fax : 04 78 44 62 35

Ce sont nos clients qui le disent !



"Peugeot FAHY,
chaque jour,
ils nous facilitent
la vie"

www.occasionsdulion.com/francheville

Dans l'ouest lyonnais, FAHY S.A.

25, avenue du Chater - FRANCHEVILLE - 04 78 34 00 20



INTERCOMMUNALITÉ



L'ENSEMBLE VOCAL DES VALLONS DU LYONNAIS

"Une valeur reconnue qui s'exporte"

En effet, pour sa saison musicale 2001-2002, le chef de l'Orchestre Lyonnais, et directeur artistique des **Concerts de la Cité**, manifestation lyonnaise depuis de très nombreuses années, a sollicité l'Ensemble Vocal des Vallons du Lyonnais pour intégrer la programmation de cette nouvelle saison.

C'est ainsi que nous aurons le plaisir de pouvoir entendre et voir "notre" chœur interpréter le **23 octobre 2001**, à 20h30, le **Requiem** de Mozart à l'église Saint-Bonaventure (Lyon 2^e). Il sera également présent, associé aux Chœurs du Vivarrais, pour un concert à la Cité Internationale, le **28 mai 2002**, où sera produite l'œuvre majeure de Carl Orff, **Carmina Burana**.

Félicitons-nous que cet ensemble, un pur produit de nos vallons, soit ainsi reconnu pour la qualité musicale et artistique de ses interprétations. Pour ces circonstances, il portera le nom de **Chœur Vocalise**, entité particulière au sein de l'Ensemble Vocal, prémices sans doute à la création d'autres structures.

Mais sa vocation première demeure : animer nos vallons. L'Ensemble prépare le **grand concert** annoncé dans le bulletin précédent, **Carmina Burana**, pour chœurs et orchestre. Il aura lieu les **29 et 30 juin**, dans un lieu très "intercommunal". Des classes de collèges et de nombreux chœurs de notre proche région y participeront également. Pour l'Ensemble Vocal, sans nul doute, une nouvelle aventure événementielle...

A vos agendas...

Nancy Péfaure.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLONS DU LYONNAIS

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 13 JUIN 2001

Intérêt communautaire d'une partie du plateau sportif à Messimy

La commune de Messimy avait engagé une réflexion pour l'aménagement d'un plateau sportif comprenant différents équipements dont un espace dédié aux loisirs familiaux et un autre affecté aux pratiques sportives en libre accès. Ce plateau sportif répond à des besoins de la population communale, mais comporte également un enjeu communautaire par la construction d'un terrain de football en synthétique et des vestiaires correspondants. Cette technique de pelouse synthétique offrira une possibilité d'entraînement et de compétition par tous temps avec des frais d'entretien réduits. Le Conseil reconnaît à l'unanimité l'intérêt communautaire du terrain de football en synthétique et des vestiaires correspondants, qui seront accessibles aux adhérents des clubs de football de la CCVL en fonction des disponibilités.

Rapport annuel sur la gestion des déchets exercice 2000

Depuis 1995, la Communauté de Communes pratique le tri et le recyclage des déchets.

Pour l'année 2000, la collecte des ordures ménagères a représenté un total de 5 610 tonnes, soit 253 kg/hab/an. Le taux de participation au tri du verre et du papier a augmenté de 3,2 % (673 tonnes de verre, 504 tonnes de papier). Concernant les emballages ménagers, les tonnages collectés sont encourageants : 262 tonnes collectées et recyclées, soit une participation de 44,6 % des foyers. Les objectifs fixés par la société Eco-Emballages pour l'année 2000 ont été dépassés. **Ces bons résultats permettent de maintenir la redevance au niveau actuel.**

Tarifs d'accès aux installations sportives et de loisirs de la CCVL

Le Conseil approuve les nouveaux tarifs d'accès à la piscine des Vallons du Lyonnais à Vaugneray à compter du 20 juin 2001 :

- l'entrée unitaire adulte 29 F (au lieu de 28 F)

INTERCOMMUNALITÉ

- l'entrée unitaire enfant 18 F (au lieu de 17 F)
- l'entrée unitaire des plus de 65 ans 25 F (au lieu de 24 F)

Les abonnements non résidents passent de 250 F à 260 F pour les adultes, de 140 F à 150 F pour les enfants, et de 210 à 220 F pour les plus de 65 ans.

Les abonnements pour les résidents ainsi que les leçons de natation restent inchangés.

Baisse du prix du livre "Vallons du Lyonnais"

Le livre "Vallons du Lyonnais" offre un aperçu général sur la vie dans l'ouest lyonnais. Le territoire est présenté au travers de différents thèmes comme la géographie, l'histoire, la population, les voies de communication, le patrimoine, la vie culturelle et sociale, l'économie et le tourisme. Une année s'est écoulée depuis la parution du livre, en juin 2000 ; le Conseil décide donc de baisser le prix de vente du livre qui passe de 190 F à 150 F pour en faciliter la diffusion.

Désignation de représentants de la CCVL dans différents organismes extérieurs

- Association du Pays des Coteaux du Lyonnais pour l'Aménagement et le Développement (ACOLADE).
 - Commission "urbanisme et déplacements" : MM François Avril et Alain Badoil
 - Commission "service à la population et vie culturelle" : Mme Florence Perrin et M. André Simon
 - Commission "développement économique et formation" : MM Eric Vialatoux et Jean-Marc Thimonier
 - Commission "agriculture et environnement" : MM Roger Vivert et Michel Simon
 - Commission "Tourisme et patrimoine" : Mme Françoise Rozier et M. Yves Hartemann
 - Commission "Communication" : MM André Brottet et Daniel Malosse
- Le Lyonnais touristique : Mme Françoise Rozier, MM François Avril et André Brottet.
- Alternative au Contournement Autoroutier de Lyon (ALCALY) : M. Jean-Marc Pecollet, suppléant de M. Mony désigné le 11 mai 2001.

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 12 JUILLET 2001

Passage à l'Euro

L'utilisation de l'euro est obligatoire au 1^{er} janvier 2002. La conversion des francs en euros doit faire l'objet d'un accord des parties (constat de conversion) pour tous les contrats, conventions ou marchés publics et emprunts

établis sur la base de prix unitaires, en cours d'exécution au 1^{er} janvier 2002.

Le Conseil a donc approuvé le constat de conversion de francs en euros.

Maîtrise d'œuvre pour le Centre de loisirs sans hébergement - Relais assistantes maternelles à Vaugneray

Le Conseil a décidé de ne pas retenir de lauréat pour le concours d'architecture et d'ingénierie ouvert pour la maîtrise d'œuvre de la construction du centre de loisirs sans hébergement et du Relais assistantes maternelles à Vaugneray.

Le Conseil a donc déclaré infructueux le concours d'architecte et d'ingénierie, et décidé d'ouvrir une nouvelle consultation de maîtres d'œuvre par voie de marché négocié.

Centre de loisirs sans hébergement (CLSH) 3/6 ans à Vaugneray : versement d'une subvention à la MJC

Depuis le transfert de la compétence petite enfance à compter du 1^{er} janvier 2001, la CCVL doit assurer l'exploitation du centre d'accueil et de loisirs pour les enfants de 3 à 6 ans situé à Vaugneray et exploité par la MJC.

Le Conseil a décidé de verser une subvention de fonctionnement d'un montant de 9 000 F à la MJC pour permettre l'organisation des activités.

RESTAURANT TERRASSE

Olivier Terrasse

Restaurateur - Traiteur

Spécialités Maison

Menus Gastronomiques

Plats cuisinés à emporter (salés, sucrés)

Toutes réceptions

Tél. 04.78.48.12.06 - 69290 POLLIGNAY

DIVERS EMPLOI/FORMATION



1961-2001 Amnesty International à 40 ans

D'une initiative individuelle allait naître un mouvement mondial rassemblant des millions d'hommes et de femmes.

À 40 ans, avec notre million de membres animés d'un même esprit de fraternité, nous gardons le même programme :

Respect de la dignité humaine

Agissez avec le groupe de l'Ouest Lyonnais...

(Nous collectons tous les livres pour notre foire annuelle en mars. Déposez vos livres dans votre mairie où nous passons les prendre)

Rejoignez-nous...

(Nos rencontres : dernier mardi de chaque mois au lavoir à Vaugneray)

Contactez-nous :

Joël Chazal 04 78 45 89 31
ou joel.chazal@wanadoo.fr

"C'ÉTAIT HIER..."

Au début du siècle dernier (vers 1920), Pollionnay recevait des estivants l'été, familles lyonnaises assez fortunées pour avoir une automobile, ce qui était rare à l'époque, et permettait au mari de rejoindre chaque soir femme et enfants. Ils louaient ou étaient propriétaires ou séjournèrent dans les hôtels (voyageurs - Terrasse) ou (commerce - Lefort). C'est un de ces estivants qui acheta en 1925 un morceau de terrain à la pointe du chemin qui va au cimetière et de celui qui va à La Poizatière et fit construire un chalet de bois, ce qui était rare aussi. Ce chalet fit beaucoup jaser d'abord parce qu'après les fondations il ne fallut guère que 48 heures pour assembler les pièces préfabriquées, ce qu'à Pollionnay on ne connaissait pas, et poser le toit. Ensuite, l'emplacement étant bien venté, on disait que dès que le "midi" soufflerait, on irait récupérer le chalet dans le grand pré ("La Randonnée") ; et le chalet tint bon. Bien entretenu, il abrita assez longtemps ses divers propriétaires. Ces dernières années, il fut un peu abandonné mais résista à la tempête de 1999, protégé par les arbres qui avaient bien poussé (les ronces aussi) et il fallut un grand feu pour en venir à bout. Cela m'a fait un peu de peine, il s'était bien intégré dans le paysage et servait de repère. On parlait du chalet et on situait de suite l'endroit, aujourd'hui La Palombière.

G. Belmon

BENEVOLES A L'OFFICE DU TOURISME DE L'OUEST LYONNAIS

PROFIL

Personne ayant un peu de temps libre en semaine et/ou le week-end.

Il est nécessaire d'aimer le contact avec le public, d'être intéressé par le tourisme et plus spécifiquement par le tourisme dans le Lyonnais.

RÔLE

Etre un relais d'information entre sa commune d'origine et l'Office du Tourisme (manifestations, documentations, projets...).

Tenir des permanences à l'Office du Tourisme (surtout de mai à septembre).

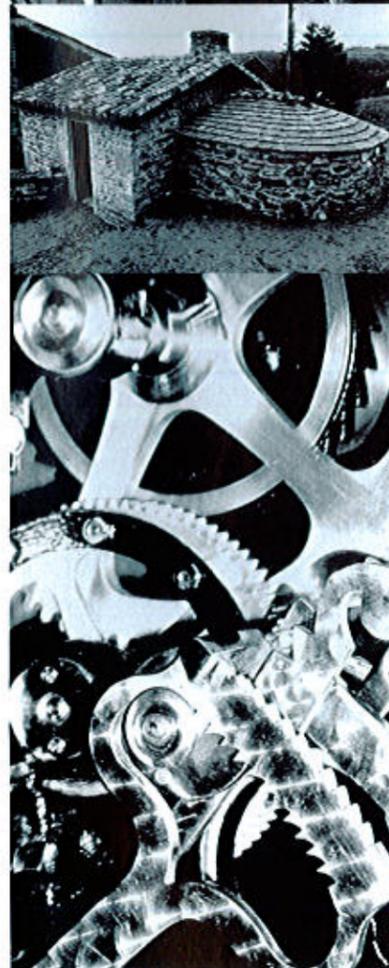
FORMATION

- Une formation en interne sera assurée pour chaque bénévole (offre du Lyonnais, accueil, documentation...).
- Accès aux formations spécifiques qui seront proposées par l'Union Départementale des Offices du Tourisme et Syndicats d'Initiative.
- 1 à 2 fois par an, une sortie sera organisée réunissant l'ensemble des bénévoles et les salariés de l'Office. Cette journée sera l'occasion de visiter un ou deux sites du département et de permettre aux bénévoles de mieux se connaître entre eux. (1^{ère} sortie prévue en novembre 2001 ou avril 2002 selon le nombre de participants).
- Chaque bénévole bénéficiera de la Carte d'identité Tourisme de la FNOTSI. Cette carte dispose d'un forfait téléphonique de 40 F, offre des gratuités dans les monuments et les sites nationaux et permet d'avoir des avantages dans certaines chaînes hôtelières et agences de voyages.
- Chaque bénévole doit obligatoirement adhérer à l'Office du Tourisme (cotisation de 80 F en 2001) pour que l'association soit couverte par l'assurance.

PROJET

A terme, créer un "club de bénévoles" qui pourrait travailler sur des projets particuliers comme la création d'une photothèque, le développement des visites guidées...

CONSEIL
GENERAL
DU RHONE



Comment participer au Prix **Edition 2001** du Patrimoine ?

Attribué chaque année par le Conseil général du Rhône depuis 1984, ce prix est destiné à encourager et récompenser les initiatives privées ou publiques visant à sauvegarder le patrimoine artistique et historique local du département du Rhône.

Particuliers, associations, communes rurales du département (hors Courly ou comptant moins de 5 000 habitants dans la Courly), si vous avez finalisé récemment la restauration d'un élément de votre patrimoine culturel, vous pouvez concourir au Prix du Patrimoine 2001 du Conseil général du Rhône.

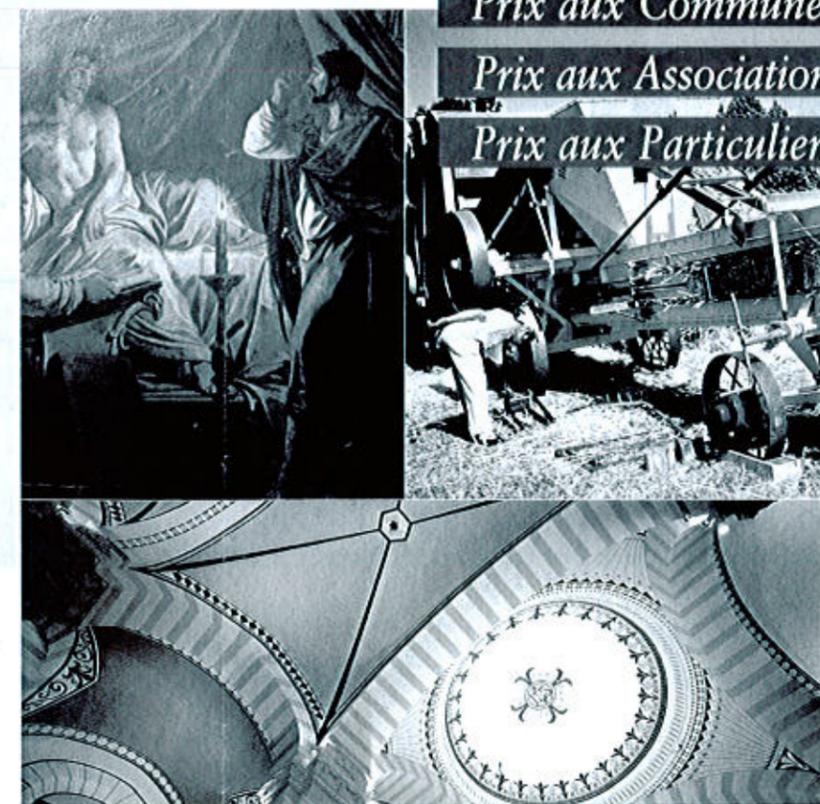
Pour toutes vos questions sur ce Prix, renseignements au :
Service CULTURE ET TOURISME
Cellule Patrimoine du
Conseil général du Rhône.

Tél. 04 72 61 77 35

Prix aux Communes

Prix aux Associations

Prix aux Particuliers



DATE DE CLÔTURE DES DOSSIERS
DE CANDIDATURE : 31 OCTOBRE 2001

RENSEIGNEMENTS ET DOSSIERS EN MAIRIE

La vie prend des couleurs avec le libre-service de la plante Desbos



*Grand choix de plantes vertes
et fleuries, compositions,
plantes à massifs, fleurs coupées...*

**Pour vous servir : Non-Stop
de 9 h à 19 h du lundi au samedi
de 9 h à 12 h dim. et jours fériés**



Av. Marcel Mérieux - 69280 Marcy l'Etoile
Tél. : 04 78 87 18 58 - Fax : 04 78 87 82 96